



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Éléves

Question écrite n° 50023

Texte de la question

M. Leonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la diminution constante de la distribution du lait à l'école. Il apparaît qu'actuellement, 7 à 8 millions d'enfants en bénéficient, mais que, depuis deux années, les quantités distribuées ont baissé de 30 à 40 %, notamment en raison de la diminution des subventions nationales et européennes, dans le budget d'Onilait, organisme ayant en charge ces subventions. Celles-ci auraient diminué de moitié, pour ne plus atteindre que 185 millions de francs. Or les municipalités qui complétaient les subventions Onilait lorsque celles-ci atteignaient 80 % du prix du lait, sont désormais confrontées à des charges beaucoup plus importantes entraînant pour certaines d'entre elles, un renoncement à la distribution du lait à l'école. Il lui demande compte tenu de l'intérêt et de l'importance sanitaire et sociale qui s'attachent à la distribution du lait à l'école s'il envisage de prendre des initiatives, en liaison avec les autres ministères concernés et notamment le ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, pour rétablir une situation actuellement compromise.

Données clés

Auteur : [M. Deprez Léonce](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50023

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1598